Image not found or type unknown

Calcul droits chomage et période essai suite licenciement

Par **lgrugeman**, le **02/08/2010** à **13:38**

Bonjour à tous,

Je me pose quelques questions concernant les droits de chômage que je peux toucher sachant que :
Voila la situation
1-Licenciement CDI fin mai poste avec salaire mensuel d'environ 1450€/mois
2-Début juin nouveau poste CDI dans une nouvelle boite avec période d'essaie de 4 mois pour un salaire mensuel d'environ 1000€.

Ma question si je décide de mettre fin à mon nouveau contrat
> quel sera le calcul de mes droits au chômage ?
> basé sur mon ancien salaire ou sur mon nouveau salaire ?

Espérant une petite explication me permettant de faire le bon choix
Merci par avance
Lgrugeman

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés